

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 132 (2011)
Heft: 10

Rubrik: SAR

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Séance du comité SAR du 27 août 2011

Pour sa séance d'août, le comité SAR se réunit traditionnellement dans le canton qui organise la prochaine assemblée des délégués. Il s'est retrouvé à Malleray-Bévilard pour préparer avec P. Zenger l'assemblée du 17 mars 2012 au CIP de Tramelan.

Le comité a pris note avec une grande satisfaction de la première augmentation substantielle des membres de la SAR depuis plus d'une dizaine d'années. Les effectifs ont crû de 82 membres à 3098 entre le 1^{er} janvier et le 25 août 2011.

«L'abeille, une fascination», une série de 5 brochures considérée aujourd'hui en Suisse comme la bible de l'apiculteur, a été totalement remaniée dans sa version allemande. Le comité a décidé de se lancer dans l'énorme travail que constitue l'adaptation de la version française.

Le projet de modification du règlement du concours de ruchers avance et le comité a donné un préavis positif à une version qui prévoit une troisième catégorie réservée aux débutants. Les présidents en novembre et l'assemblée des délégués en mars 2012 donneront leur avis, respectivement prendra une décision.

Dorénavant, les nouveaux membres reçoivent la Revue Suisse d'Apiculture à partir du mois pendant lequel ils ont effectué le paiement de leur cotisation. Les revues déjà parues dans l'année civile en cours peuvent être commandées gratuitement au caissier.

Enfin, toujours dans le domaine de notre revue, le comité a décidé de faire figurer dans les annonces de vente de matériel apicole, de reines, etc., non seulement le numéro de téléphone mais également le nom et prénom de l'annonceur.

***Le secrétaire
Philippe Treyvaud***

Antivol pour ruches

Votre comité a reçu récemment un exemplaire de démonstration d'une solution de lutte contre le vol de ruches. Il s'agit en l'occurrence de fixer des puces dans chaque ruche. Le terminal de lecture de la firme procurant ce matériel par abonnement permet de localiser le cas échéant une ruche volée.

Pour votre information : www.beetracking.com

Concours des ruchers de la Société romande d'apiculture 2012

La saison apicole 2011 est à peine terminée que, déjà il nous faut songer à 2012.

En effet, le concours des ruchers 2012 se déroulera dans la 6^e circonscription. Tous les membres de la section du Jura bernois, anciennement les sections Erguel-Prévôté et Pied de Chasseral, sont appelés à participer au concours de ruchers SAR 2012.

C'est l'occasion rêvée de le faire savoir. Un apiculteur qui se prépare et participe au concours peut et doit être une référence.

L'hiver qui est devant nous vous sera propice à parfaire la préparation et à améliorer une foule de détails. Le règlement et l'échelle de pointage forment un excellent canevas pour ne rien oublier. Les cours organisés par les vulgarisateurs ou les moniteurs en élevage sont de bons moyens de rester en pleine forme. Et n'oubliez pas que vous êtes les premiers bénéficiaires de tout ce que vous aurez investi. Je vous encourage vivement à vous laisser tenter par cette passionnante et riche aventure.

Je vous souhaite une bonne préparation et un agréable hiver et attends vos nombreuses inscriptions.

*Le responsable du concours
Erwin Noirat, Sur Ville 64, 2864 Soulce*

Vétérans SAR 2012

Avec l'automne revient le temps des diverses formalités administratives.

Le soussigné se recommande pour le respect des délais.

25 et 40 ans de sociétariat sont à relever et à souligner.

La Société romande d'apiculture tient à honorer ses fidèles membres.

Les présidents de fédérations sont invités à me remettre pour le 20 octobre 2011, la liste des vétérans 2012, voir avec les responsables de sections.

25 ans – entrés en 1987 ; 40 ans – entrés en 1972.

Indications indispensables : numéro matricule SAR, nom, prénom, domicile, année d'entrée à la SAR. Ne pas oublier d'éventuelles années de sociétariat dans une autre section. Pour chaque groupe de vétérans, une liste séparée et **écrire lisiblement** (machine à écrire si possible). Ne pas oublier l'adresse où je devrai expédier les distinctions.

Par égard pour ces anciens, je vous recommande de respecter le délai, du **20 octobre**, car les retardataires seront reportés à l'année suivante.

D'avance, je vous remercie de votre ponctualité et meilleures salutations.

*Le préposé aux vétérans
Erwin Noirat, Sur Ville 64, 2864 Soulce*

Concours des ruchers SAR 2011

Des trois sections formant la 8^e circonscription, l'Abeille fribourgeoise, le Lac et la Broyarde, seulement deux sections ont présenté des candidats.

Le concours a débuté le 27 mai avec 4 candidats, les visites sont en rapport avec l'activité des régions concernées, de 450 m à 650 m d'altitude. Etant donné que l'année apicole était très avancée et les conditions météo étaient aussi de la partie, nous avons rencontré comme d'habitude des apiculteurs motivés et qui se sont préparés consciencieusement pour la circonstance. Tout cela a réjoui le jury, car bien des sujets n'étaient pas comparables et il a fallu, tenant compte de ce qui précède, analyser les situations cas par cas. Ecouter, discuter, apprécier, c'est ce que nous avons fait avec plaisir au cours des deux visites programmées. Partout accueilli avec jovialité et courtoisie, le jury a vécu de belles journées apicoles. Comme déjà souvent relevé, le travail en profondeur des conseillers, moniteurs et autres expérimentés se voit et se sent dans les exploitations.

Le jury ne fonctionne bien qu'au complet: Willy Debély avec ses expériences et qualités d'apiculteur, a représenté l'AD; pour la circonscription, Michel Curty a fonctionné comme secrétaire, auteur des rapports, organisateur des visites. Un grand merci à ces deux collègues.

A tous les médaillés 2011 le jury réitère ses félicitations, les encourage à poursuivre leur service au sein de l'apiculture, avec enthousiasme et il souhaite à tous beaucoup de satisfaction et de plaisir auprès de leurs abeilles.

Pour le jury, le président Erwin Noirat

CONCOURS DES RUCHERS 2011 8^e circonscription La Broyarde – l'Abeille Fribourgeoise – Le Lac

La section du Lac n'a présenté aucun candidat.

Palmarès

Nom	Prénom	Colonies	Cat.	Points	Médaille
Girardin	Charly	15	1	95	Or
Roth	Thierry	12	1	75	Bronze
Moulet	Xavier	27	2	143	Or
Inst. Agric. Grangeneuve	Aeby Edouard	28	2	142	Or

Le président:
Erwin Noirat

Le Délégué de l'AD:
Willy Debély

Le secrétaire:
Michel Curty

Section la Broyarde

Charly GIRARDIN - Cheyres

A pratiqué l'apiculture avec son père depuis 1945 puis arrêt pour raison professionnelle et reprise de ce hobby dès la retraite.

Retraité du secteur horlogerie.

15 colonies Dadant



Se rendre auprès de cet apiculteur, c'est découvrir un havre de paix pour ne pas dire un coin de paradis. Dans un grand jardin magnifiquement entretenu l'on découvre une multitude de plantes mellifères dont l'épouse connaît tous les noms scientifiques. Le chant des oiseaux, le bruissement des feuilles et,

dans ce décor somptueux, le bourdonnement des butineuses. Quand on est passionné d'apiculture, le plus bel emplacement de la propriété est réservé à ses protégées ! Bourré de génie et plein d'astuces pour économiser les efforts, cet apiculteur a mis au point, à partir d'une ancienne bétonnière, un élévateur qui lui permet la visite des colonies sans effort. Notons qu'à 81 ans cette philosophie est particulièrement bien venue tout en reconnaissant la vitalité exceptionnelle du passionné. Les ruches sont d'un entretien parfait, les colonies comme l'état des rayons témoignent d'un suivi constant d'un connaisseur qui voue toute son attention à ses protégées. Les annotations de chaque colonie témoignent de tous les détails de la souche sur un grand nombre d'années. Chaque saison cet apiculteur fait de l'élevage de reines afin de maintenir ses souches dociles et productives. Quand il a un surplus de reines, il le cède à des collègues. A proximité, dans le jardin, se trouve le pavillon d'extraction superbement équipé et d'un rangement qui vous laisse pantois. Le contrôle du miel fait partie intégrante de l'exploitation. Tout le produit des ruches est écoulé à une clientèle particulière qui lui fait réservation d'année en année. Dans cette exploitation apicole tout est maîtrisé jusqu'au dernier petit détail. Le jury se plaît à féliciter ce passionné qui reste jeune grâce à ses abeilles.

Les membres du jury lui accordent les notes suivantes : 5-5-10-4-9-9-9-4-5-10-10-10-5.

95 points – Médaille d'or

Section la Broyarde

Thierry ROTH - Vallon

Pratique l'apiculture depuis 2003 (reprise du rucher de son beau-père)

Spécialiste en carrosserie.

12 colonies Burki en pavillon



Le rucher se situe sur le territoire de la commune de Cheiry à 25 km du lieu de domicile de l'apiculteur. Le secteur vallonné, les prairies naturelles, les forêts, sont sans doute un endroit idéal pour l'apiculture. Le pavillon se situe en aval d'un ruisseau dans un endroit

boisé et les grands chênes nuisent à l'ensoleillement laissant s'installer l'humidité. Une lampe frontale est indispensable pour la visite des colonies. L'âge du pavillon et le côté accidenté des lieux éprouvent quelques difficultés avec la perpendiculaire du bâtiment. Lors des deux visites les colonies sont de forces moyennes, les rayons prennent un aspect foncé ; il y aurait lieu de pratiquer un peu de sélection pour améliorer l'état général. L'extraction se fait dans un local propre au domicile de l'apiculteur. Le contrôle du miel est effectué chaque année. Cet apiculteur est dévoué envers sa société : membre du comité, il en est le caissier depuis 5 ans. Très occupé du point de vue professionnel ; lors de la visite du local d'extraction, le comité s'est permis une proposition. Les déplacements au rucher (25 km, simple course) sont un handicap certain. L'emplacement idéal de la maison familiale avec un grand terrain permettrait l'installation des abeilles avec un petit pavillon neuf et tous les avantages de proximité. Il semble que l'idée va faire son chemin ? Tout le miel est écoulé à la clientèle particulière.

Les membres du jury lui accordent les notes suivantes : 3-3-7-3-7-7-7-3-5-7-8-10-5.

75 points – Médaille de bronze

Section l'Abeille fribourgeoise

Xavier MOULLET - Rossens (FR)

Apiculteur depuis 1987 (suite du hobby de son père)

Retraité Swisscom

27 colonies Burki en pavillon



C'est un superbe rucher-pavillon dominant le barrage de Rossens juste en dessous de l'habitation familiale avec une vue splendide sur les Préalpes fribourgeoises.

La lumière, l'aisance, les commodités, le côté spacieux, le rangement, la beauté du matériel règnent en maître dans ce pavillon cosu. Les colonies sont très fortes, les rayons de corps comme les hausses sont de très belle facture. Toutes les annotations sont parfaites pour chaque colonie.

L'apiculteur est un passionné qui maîtrise parfaitement l'apiculture. Les souches sont sélectionnées et particulièrement douces, résultats d'un élevage de reines annuel. L'extraction se fait au rucher dans des conditions d'hygiène parfaites avec eau courante et chauffage. Depuis quelques années, le maître des lieux pratique la pastorale dans le Gibloux avec un certain nombre de colonies ce qui lui donne une grande satisfaction. Le voile et les gants ne font pas partie du matériel de l'apiculteur et sont remplacés par le calme et la maîtrise. Le contrôle du miel, la mise en verre et la présentation du produit font que la vente est aisée et assurée d'avance. Cet apiculteur s'est forgé une renommée dans le commerce du miel. Fait important à relever : Xavier Moullet participe à son troisième concours des ruchers. Félicitations à cet apiculteur compétent et passionné.

Les membres du jury lui accordent les notes suivantes : 5-10-14-9-14-14-10-13-10-15-14-10-5.

143 points – Médaille d'or

Section l'Abeille fribourgeoise

Institut agricole de Grangeneuve par M. Edouard AEBY, responsable
Posieux/Grangeneuve

28 colonies – pavillon Burki et Dadant en plein air



Le rucher-école de l'Institut agricole de Grangeneuve est une construction d'une très belle facture située en dessus des méandres de la Sarine avec une très belle vue sur la campagne environnante. M. Aeby responsable du rucher est apiculteur depuis 1985, maîtrisant parfaitement son rôle

et, de plus, parfait bilingue. Notons en passant que ce rucher-école sert aux cours de l'Institut, reçoit chaque année un nombre impressionnant de classes, sociétés et tous groupes intéressés à l'apiculture. La particularité de ce concours a été pour le jury de découvrir, sur le même site, les races carniolienne et Buckfast et leurs comportements combien différents dans des conditions identiques. Ce rucher est équipé de ruches et de matériel de la dernière génération. Les annotations concernant les colonies sont parfaites. Le contrôle du miel est effectué chaque année. Toute la production de miel est écoulee en vente directe au magasin de l'Institut. L'élevage de reines est pratiqué à titre personnel par le responsable. C'est une chance pour le canton de Fribourg de disposer de ce rucher-école dont la porte est toujours ouverte et sert de lieu de cours pour les débutants et les sociétés.

Les membres du jury accordent les notes suivantes : 5-10-13-9-14-14-9-13-10-15-15-10-5.

142 points – Médaille d'or